

Nominations et recherche proactive

GSQA-PRG-007 · 2.0 · 2026-10-19

1. Inscription des candidats

Enregistrez le canal source, le proposant ou le chercheur, le produit, le marché, les liens originaux, les rapports, la base de comparaison et les intérêts. L'enregistrement de la source n'établit pas d'autorisation de marque ni de récompense.

2. Progression vers la vérification formelle

Associez le candidat à une candidature formelle uniquement une fois que les rapports complets, l'autorisation de postuler, les documents en anglais et d'authentification nécessaires, les droits de publication et les documents de procédure standard sont disponibles. Si les preuves ou les droits nécessaires ne peuvent être obtenus, ils restent du matériel de recherche et aucun certificat n'est délivré.

3. Sources et statistiques

Les bases de données de recherche et les récompenses externes ne peuvent pas être automatiquement converties en enregistrements Gold Standard Quality Awards. Les statistiques distinguent les candidats, les candidatures formelles et les cérémonies de remise de prix. La recherche proactive ne doit pas gonfler le nombre de bourses.

4. Nominations d'experts externes

Fournissez votre expérience professionnelle, l'identité du produit, le marché cible, les sources de test, les raisons de la nomination et les intérêts. Une nomination crée d'abord un dossier de candidat, pas une récompense.

5. Recherche proactive

Les chercheurs recherchent dans des sources publiques légales des informations sur les produits, les normes et les tests, en enregistrant des paramètres comparables et des marges potentielles. Lorsque les preuves ou les droits sont insuffisants, le produit reste un candidat à la recherche et aucun certificat d'attribution n'est généré.

6. Applications directes de marque

Les titulaires de droits de marque, les fabricants, les importateurs ou les organisations dûment autorisées

soumettent le produit réel, les rapports complets et les preuves à l'appui conformément à la liste de contrôle. La vérification commence après la soumission formelle.

7. Une procédure pour les trois itinéraires

Une récompense nécessite des preuves complètes, le pouvoir de postuler, les droits de publication, une marge de base et une décision indépendante. Les autres prix, nominations ou inclusions dans la recherche ne créent aucun droit automatique à un prix.

8. Conditions de nomination

Fournissez l'identité et l'expérience professionnelle du proposant, le produit et le modèle authentiques, le marché cible, la source de test originale et des preuves comparables de performances supérieures. Divulguer les intérêts liés à la marque ou au produit.

9. Après une nomination

Un reçu est généré lors de la soumission, suivi d'une recherche sur les preuves et la portée. Une récompense n'est pas accordée directement tant que la documentation, l'autorité ou les droits de publication restent incomplets. La vérification formelle applique les mêmes conditions.

10. Dossiers, traitement et corrections

Pour les questions régies par le présent document, sont conservés le numéro de demande ou de dossier, le produit et le marché concernés, la version appliquée, les documents et pages de référence, les personnes responsables, les dates importantes, les motifs et les notifications officielles. Les données personnelles et les secrets commerciaux sont traités selon les droits d'accès. Les questions relatives à un dossier peuvent être soumises par les voies de correction, de réclamation ou de réexamen ouvertes au demandeur habilité. Le dépôt d'une demande ne modifie pas, à lui seul, une décision ou une licence existante. La notification officielle et le dossier à jour font foi du résultat.

11. Entrée en vigueur, application et versions

La version 2.0 du présent document est publiée et entre en vigueur le 19 octobre 2026. Elle s'applique aux questions concernées formellement soumises après cette date. Les demandes antérieures conservent leur état d'origine et les règles correspondantes. Les modifications substantielles font l'objet d'une notification distincte et de dispositions transitoires ; de nouvelles conditions ne sont pas ajoutées rétroactivement aux décisions antérieures. Le texte du site et la version téléchargeable doivent être identiques. Toute version remplacée indique celle qui lui succède. Les corrections de dénomination ou de rédaction sont consignées séparément des modifications de fond.